



**Orientations et stratégies prioritaires
pour le développement de la danse professionnelle
dans les régions de la Capitale-Nationale
et de Chaudière-Appalaches**

2024-2028

Table des matières

Contexte	3
Démarche et méthodologie	5
Objectifs	7
État des lieux	8
Orientations de développement	11

Contexte

La table de concertation en danse

La table de danse est l'une des 13 tables de concertation disciplinaires coordonnées par Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA). Forces vives et mobilisées de la danse professionnelle, les membres de la table placent au centre de leur dynamique de concertation la notion d'échange sur des questions liées à la diffusion, à la promotion et au développement de la discipline. Les membres de la table de danse sont des actrices et acteurs centraux du milieu de la danse professionnelle : représentant.e.s d'organismes et d'écoles, artistes, travailleur.euse.s culturel.le.s, etc.

Les projets et chantiers menés par les membres de la table s'orientent autour d'enjeux communs au milieu soit l'avancement artistique et le renforcement de la connaissance de la discipline et de ses pratiques, le développement des publics et des moyens organisationnels ainsi que le rayonnement de la danse d'ici à l'échelle provinciale, nationale et internationale.

Une vision de développement pour le milieu de la danse

Le présent document se veut la continuité du travail amorcé dans le [Plan de développement de la danse professionnelle \(2012-2017\)](#), mené par la firme Daigle / Saire pour le compte de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (à cette époque nommé « Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches »).

Ce document avait été conçu en appui au [Plan directeur de la danse professionnelle au Québec 2011-2021 du Regroupement Québécois de la danse](#) ; ces deux plans devenaient donc complémentaires dans leurs stratégies et permettaient au milieu de la danse d'entreprendre des actions collectives porteuses.

Les enjeux de développement soulevés dans le *Plan de développement de la danse professionnelle (2012-2017)* étaient les suivants :

1. Des conditions de pratique artistique adéquates propres à stimuler la création artistique et à soutenir la compétitivité de Québec en danse
2. Un soutien organisationnel permettant la vitalité et la pleine réalisation de la mission des organismes et des parcours professionnels des artistes
3. Un public plus vaste et une plus grande reconnaissance de la danse par la population de Québec
4. Un milieu plus hétérogène accueillant et intégrant des artistes et des professionnel.le.s de l'extérieur de Québec
5. Une plus grande présence et un rayonnement plus important des artistes et du milieu de la danse de Québec dans les milieux artistiques extérieurs
6. Un ancrage disciplinaire plus important

Le milieu de la danse professionnelle a évolué au cours des dernières années, mais ses préoccupations actuelles sont similaires à celles de 2012 à bien des égards. Ainsi, les membres de la table de danse de CCNCA reconnaissent qu'ils doivent continuer à se doter d'une vision commune pour le développement de leur milieu. Le chantier de cette mise à jour du document a donc débuté en 2021 et les membres de la table ont été impliqués dans sa réalisation.

Démarche et méthodologie

La table de danse de CCNCA a mandaté le Consortium de ressources et expertises collectives, financé entre autres grâce à la CDEC et son programme Relance 360, de renouveler son plan d'action quinquennal. La CDEC a été partenaire à chacune des étapes de la démarche. Plusieurs rencontres ont été menées avec les conseillers mandatés afin de cibler les objectifs de la démarche, de préparer les outils de consultation pour dégager les principales orientations stratégiques et pour structurer la démarche en tenant compte de la pluralité du milieu.

Les différentes étapes entreprises pour mettre à jour les orientations et stratégies prioritaires pour le développement de la danse professionnelle dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont été les suivantes :

- Relecture et établissement de constats du *Plan de développement de la danse professionnelle* (2012-2017)
- Prise de connaissance des différents documents liés aux actions et projets de la table de danse
- Rassemblement de l'information régionale au sujet du milieu de la danse par :
 - Des sondages en ligne distribués aux artistes et organismes de la danse des régions concernées par la table de danse
 - Des entrevues individuelles réalisées par visioconférence
- Tenue d'une journée de consultation du milieu à l'automne 2022 qui a permis :
 - D'échanger autour des constats établis par les précédentes étapes de la démarche
 - D'identifier et prioriser des objectifs communs qui répondent aux orientations stratégiques

- Dégagement des orientations stratégiques en concertation avec les coprésidentes de la table de danse, ainsi qu'avec les conseillères en développement culturel de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches

Suivant une première présentation du document à la table de danse, un comité consultatif a été créé afin de finaliser sa conception. Le travail derrière ces orientations et stratégies prioritaires a donc toujours été fait en collaboration avec des acteurs et actrices du milieu de la danse des régions visées.

Objectifs

L'actualisation des orientations et stratégies prioritaires pour la table de danse vise à organiser le milieu autour d'enjeux et d'objectifs communs. Les membres désiraient un document composé d'orientations claires avec des actions quantifiables qu'ils pourraient utiliser et développer collectivement. La démarche a été orientée selon les principes suivants :

- Tenir compte de la diversité des besoins, enjeux et défis des différents acteurs, actrices et organismes du milieu
- Comporter des orientations stratégiques et des objectifs qui figurent dans le champ d'action de la table de danse
- Présenter des actions et des orientations qui sont quantifiables et qualifiables afin de pouvoir suivre leur réalisation, faire des bilans concrets et ajuster aisément les propositions selon l'évolution du milieu
- Être créé par la consultation et la concertation des membres de la table, pour les membres de la table et le milieu de la danse plus largement

Ce document servira d'abord et avant tout à mobiliser les acteur.rice.s du milieu de la danse des deux régions autour du développement de leur discipline. À d'autres niveaux, il servira aussi à :

- Appuyer les acteur.rice.s du milieu de la danse des territoires desservis par CCNCA dans leurs demandes de bourses et de subventions ainsi que dans leur propre planification stratégique
- Orienter les travaux de la table de concertation en danse de CCNCA

État des lieux

Le milieu de la danse professionnelle dans les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches a beaucoup cheminé depuis ses débuts. Le [diagnostic fait par Daigle / Saire en 2012](#) résume encore bien l'histoire de la danse dans nos régions en pointant plusieurs moments marquants. Depuis, des partenariats ont été développés par des acteur.rice.s du milieu de la danse avec des institutions (notamment le Grand Théâtre de Québec, le Musée de la civilisation, le Musée national des beaux-arts du Québec, Les Gros Becs, Recto-Verso, le Carrefour international de théâtre de Québec, etc.). La création de la Maison pour la danse en 2017 a eu un impact considérable pour les artistes en danse de Québec. Finalement, la pandémie de COVID-19 entre 2020 et 2021 a affecté tout le milieu culturel québécois.

C'est donc en 2022 que la table de danse met en branle le processus de renouvellement de ses orientations et stratégies prioritaires. Afin de dresser un portrait de la situation, un sondage a circulé auprès du milieu de la danse des deux régions. En complément à ce sondage, des entrevues individuelles avec des représentant.e.s d'organismes ont eu lieu. Ces dernières ont permis d'approfondir la compréhension de certains enjeux et de réaliser un portrait plus complet en tenant compte des situations vécues par l'ensemble des membres de la table de danse. Six entrevues individuelles d'une durée de 30 à 60 minutes chacune ont été réalisées auprès de 4 organismes et de 2 artistes interprètes. Voici les faits saillants de ces différentes consultations :

Portrait des répondant.e.s du sondage

- 31 personnes ont répondu au sondage.
- 30 répondant.e.s proviennent de Québec et 1 de la Chaudière-Appalaches.
- Les deux tiers des répondant.e.s sont membres de regroupements disciplinaires.

- On y comptait 19 interprètes, 4 chorégraphes, 8 travailleur.euse.s culturel.le.s¹.
- L'âge des répondant.e.s se répartit ainsi : 25 à 30 ans (30 %), 31 à 35 ans (22 %), 18 à 25 ans (17 %), puis les autres (31 %).
- Le nombre d'années d'activité professionnelle des répondant.e.s est de 0 à 5 (35 %), 5 à 10 (13 %), 10 à 15 (30 %), 20 et plus (22 %).
- Les styles de danse pratiqués sont contemporain (96 %), ballet (13 %), autres² (9 %).
- 39 % des artistes consacrent à la danse entre 15 et 28 heures par semaine, 39 % d'entre eux consacrent plutôt entre 28 et 40 heures, puis finalement, 22 % consacrent moins de 15 heures par semaine. Toutefois, la plupart affirment être rémunéré pour moins de 15 heures par semaine pour leurs activités professionnelles.
- Les répondant.e.s réalisent de 2 à 20 projets artistiques annuellement.
- Le revenu brut annuel des artistes et travailleur.euse.s de la danse se situe entre :
 - Moins de 5 000 \$ (17 %) ;
 - Entre 5 001 \$ et 15 000 \$ (35 %) ;
 - Entre 15 001 \$ et 30 000 \$ (26 %) ;
 - Entre 30 000 \$ et 40 000 \$ (13 %) ;
 - Entre 45 000 \$ et 50 000 \$ (9 %).
- La plupart sont salarié.e.s et travailleur.euse.s autonomes à la fois.
- Les répondant.e.s au sondage sont pour la plupart très impliqué.e.s dans leur milieu professionnel.

¹ Notons que les artistes se partagent souvent plusieurs titres : un.e interprète peut parfois travailler aussi comme chorégraphe. Il ne faut donc pas considérer ces données comme étant figées.

² Les personnes qui ont coché « autres » pratiquent un cumul de styles.

À la suite des différentes rencontres, il apparaît que le milieu de la danse se tourne vers l'avenir en désirant les changements suivants :

- Avoir une meilleure représentation des artistes et organismes de la danse des deux régions auprès des bailleurs de fonds visant à augmenter le financement
- Présenter davantage de diversité et d'inclusion
- S'outiller davantage pour développer les publics
- Soutenir mieux la relève (danseur.euse.s et chorégraphes)
- Avoir une plus grande diversité d'opportunités d'emploi, de création et de diffusion
- Bonifier l'offre de formation pour améliorer les compétences en entrepreneuriat, en gestion des organisations, en communications / marketing, en recherche de financement
- Évoluer dans un milieu de la danse bienveillant, inclusif, axé sur l'humain et à l'écoute
- Avoir un lieu de discussion et d'échanges ouvert et stimulant au bénéfice de tou.te.s

Orientations de développement

Les acteur.rice.s du milieu de la danse professionnelle des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont défini, de manière concertée, des objectifs à atteindre pour chacune des orientations stratégiques identifiées. C'est donc à la suite de ces diverses consultations qu'il a été possible de formuler quatre grandes orientations pour le développement de la danse professionnelle de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

La démarche a permis de constater qu'il peut y avoir des similitudes entre ces orientations et celles qui avaient été identifiées dans le plan de développement de la danse professionnelle à Québec réalisé en 2012. Cela s'explique par plusieurs facteurs :

- Les orientations identifiées ici rassemblent des objectifs à moyen et long termes. La plupart d'entre elles sont incontestables et durablement prioritaires pour la danse professionnelle régionale, et ne sont pas issues d'une situation temporaire.
- Ces orientations sont qualitatives : elles ne diminueront en priorité que quand les membres du milieu ressentiront que suffisamment de chemin a été parcouru. Cela dit, les orientations identifiées dans le présent document sont toujours considérées comme prioritaires en 2022.
- La pandémie de COVID-19 a imposé un arrêt au milieu de la danse. Ce moment fort fragilisant pour toute la communauté n'a pas permis de grandes avancées, alors que plusieurs artistes et organismes luttèrent pour leur survie ou celle de leur carrière professionnelle.

Cependant, les objectifs et les moyens de répondre aux orientations ont changé : cela permet de constater l'évolution de la discipline. En effet, force est de constater un changement de couleur sur certains points :

l'importance grandissante de la diversité et de l'inclusion pour les acteur.rice.s du milieu de la danse, tout comme la volonté de prendre action pour augmenter la représentativité des artistes et organismes des deux régions prennent davantage d'importance auprès des membres de la table de danse de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Il y a un grand désir de construire un milieu tissé serré : ouvert, inclusif et bienveillant, stimulant les échanges constructifs et donnant l'espace à tou.te.s pour participer à son épanouissement.

Les prochaines pages présentent ces quatre grandes orientations et leurs déclinaisons en axes et en actions.

Les orientations du plan de développement

2024-2028

1

2

3

4

Appuyer le développement et la pratique de la discipline

Le milieu de la danse souhaite :

Avoir accès à davantage de ressources (humaines, financières, etc.)

- Collaborer avec d'autres disciplines artistiques, d'autres tables de concertation ou des instances politiques

- Encourager les initiatives de mutualisation qui aideraient les artistes et/ou les organismes sur le plan administratif

Accroître le rayonnement et la représentation des artistes et des organismes de la danse

Le milieu de la danse souhaite :

Élargir l'éventail de ses possibilités de promotion

- Favoriser l'augmentation de la portée de ses différents projets

- Développer une meilleure connaissance des publics, de leurs préférences et de leurs habitudes

Soutenir la progression des artistes dans leur cheminement de carrière

Le milieu de la danse souhaite :

Avoir accès à de l'accompagnement dans toutes les étapes de cheminement de carrière

- Encourager les initiatives qui permettent une saine intégration de la relève

Renforcer la coopération dans le milieu de la danse professionnelle

Le milieu de la danse souhaite :

Mettre de l'avant les initiatives incitant à la coopération entre les membres de la communauté de la danse

- Favoriser les échanges et les projets communs dans le milieu de la danse (tous styles, genres et esthétiques confondus)



1

Appuyer le développement et la pratique de la discipline

1.1. SOUTENIR L'ACCÈS DES RESSOURCES (FINANCIÈRES, HUMAINES, ETC.) RÉPONDANTS AUX BESOINS DES ARTISTES ET ORGANISMES DE LA DANSE

- 1.1.1. Développer des mécanismes d'accompagnement dans l'élaboration des demandes de bourses/subventions afin d'augmenter le taux de succès
- 1.1.2. Appuyer les associations nationales dans leur représentation politique afin d'augmenter le financement en danse
- 1.1.3. Miser sur l'amélioration des conditions de travail (dans tous les métiers de la danse) afin de rendre le milieu de la danse davantage compétitif
- 1.1.4. Encourager les initiatives de mutualisation des ressources administratives pour les artistes et organisations

1.2. RENFORCER LA PRÉSENCE DU MILIEU DE LA DANSE DANS LE MILIEU ARTISTIQUE PAR LA COLLABORATION

- 1.2.1. Encourager les partenariats (existants et les nouveaux) avec d'autres disciplines artistiques
- 1.2.2. Créer des ponts avec les tables de danse d'autres régions
- 1.2.3. Assurer un dialogue soutenu avec les instances québécoises de la danse pour garantir une représentation du milieu auprès de la sphère politique

1.3. FAVORISER L'ACCÈS À DES LIEUX ADÉQUATS À LA PRATIQUE DE LA DANSE

- 1.3.1. Consulter le milieu pour déterminer ses besoins en termes de lieux (de pratique, de recherche et création et de production de courte forme)

2

Accroître le rayonnement et la représentation des artistes et des organismes de la danse

2.1. DIVERSIFIER LES PLATEFORMES ET LES MODES DE DIFFUSION

- 2.1.1. Soutenir le développement et la professionnalisation des espaces de représentation
- 2.1.2. Favoriser l'émergence des plateformes de diffusion non-conventionnelles
- 2.1.3. Définir, recenser et partager les possibilités de promotion et diffusion des œuvres par le numérique

2.2. AUGMENTER LA PORTÉE DES INITIATIVES EN DANSE DES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

- 2.2.1. Consulter les publics afin de mieux les rejoindre (cibler leurs préférences, habitudes de consommation, etc.)
- 2.2.2. Prendre part activement à des actions de visibilité régionale, nationale et internationale (par exemple : Journée mondiale de la danse)
- 2.2.3. Soutenir la création de nouvelles initiatives de médiation culturelle favorisant la démocratisation de la discipline



3

Soutenir la progression des artistes dans leur cheminement de carrière

3.1. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ENTREPRENEURIALES DES ARTISTES ET ORGANISMES DE LA DANSE

3.1.1. Consolider, bonifier et valoriser l'offre de formation continue, d'accompagnement et de stages pour les artistes et les travailleur.euse.s culturel.le.s

3.2. ACCÉLÉRER LA PROFESSIONNALISATION ET LA MATURATION DE LA DÉMARCHE ARTISTIQUE DES ARTISTES ET CHORÉGRAPHE.S

3.2.1. Offrir davantage d'encadrement aux créateurs et chorégraphes pour mener à bien leurs premiers projets (accompagnement, demande de bourses, mentorat, etc.)

3.2.2. Favoriser l'intégration d'étudiant.e.s et de jeunes professionnel.le.s dans des activités de laboratoire et d'exploration

3.3. ENCOURAGER LA VISIBILITÉ DU TRAVAIL DES ARTISTES DE LA RELÈVE

3.3.1. Créer des occasions de visibilité spécifiques aux artistes de la relève

3.4. ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN D'UNE VISION ÉCOSYSTÉMIQUE SAIN

3.4.1. Stimuler les occasions d'emploi pour les interprètes

3.4.2. Favoriser l'accompagnement dans toutes les étapes de cheminement de carrière (début, mi-carrière et fin de carrière)

3.4.3. Valoriser les emplois, rôles et fonctions connexes et complémentaires à une pratique artistique (répétiteur.trice, compositeur.trice, technicien.ne de scène, etc.)

4

Renforcer la coopération entre les actrices et acteurs de la danse professionnelle

4.1. ENCOURAGER UN MILIEU PLUS DIVERSIFIÉ ET INCLUSIF QUANT AUX DIFFÉRENTS STYLES ET SIGNATURES

- 4.1.1. Favoriser l'intégration au sein de la table de concertation des artistes et organismes dont l'approche se distingue de la danse contemporaine
- 4.1.2. Favoriser les occasions de collaboration entre les différents styles de danse

4.2. DÉVELOPPER DES INITIATIVES DE COLLABORATION SIGNIFICATIVES ET RÉCURRENTES POUR TOUT LE MILIEU DE LA DANSE

- 4.2.1. Soutenir les projets collaboratifs, inclusifs et innovants qui encouragent les collaborations dans le milieu de la danse
- 4.2.2. Créer des occasions de rassemblement et d'échange porteurs permettant de bonifier la cohésion du milieu